



HAL
open science

Le paradoxe de l'imperfectif

Anne Reboul

► **To cite this version:**

Anne Reboul. Le paradoxe de l'imperfectif: événements, causalité et états de fait. Le paradoxe en linguistique et en littérature, Droz, pp.39-57, 1996. halshs-00003810

HAL Id: halshs-00003810

<https://shs.hal.science/halshs-00003810>

Submitted on 3 Feb 2005

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

(1996), in Landheer, R. & Smith, P.J. (eds), *Le paradoxe en linguistique*, Genève, Droz, 39-57

LE PARADOXE DE L'IMPERFECTIF : EVENEMENTS, CAUSALITE ET ETATS DE FAITS¹

Anne Reboul

1. Le paradoxe de l'imperfectif

Le paradoxe de l'imperfectif trouve son origine dans l'analyse traditionnellement donnée au progressif : selon cette analyse, une phrase au progressif est vraie si et seulement si la phrase non progressive correspondante est vraie. Ainsi, (1a) sera vraie ssi (1b) l'est :

- (1) a. Marie est en train de pousser un chariot.
b. Marie pousse un chariot.

Le paradoxe de l'imperfectif concerne des verbes exprimant l'accomplissement, utilisés au passé progressif. Comparons les couples d'exemples suivants :

- (2) a. Marie était en train de pousser un chariot.
b. Marie a poussé un chariot.
(3) a. Marie était en train de construire une maison.
b. Marie a construit une maison.

L'exemple (2a) utilise un verbe exprimant une activité et, de (2a), on peut légitimement inférer (2b). L'exemple (3a), par contre, utilise un verbe exprimant un accomplissement et de (3a), on ne peut légitimement inférer (3b). Le problème est donc, au moins à première vue, celui du contraste entre les verbes comme *pousser* et les verbes comme *construire*. On remarquera cependant qu'il est plus complexe qu'il n'y paraît et que *construire*, au progressif présent, ne semble pas poser à première vue le même problème qu'au progressif passé :

- (4) a. Marie est en train de construire une maison.
b. Marie construit une maison.

Ainsi, le paradoxe concernerait, certes, les verbes comme *construire*, mais seulement lorsqu'ils sont employés à un temps qui n'indique pas que l'action a été entièrement réalisée.

Dans cette optique, c'est précisément pour cette raison qu'il est impossible de déduire (3b) de (3a) : en effet, (3b) implique l'existence d'une maison construite par Marie, alors que (3a) n'implique rien de tel. Le paradoxe de l'imperfectif a donc deux

(1996), in Landheer, R. & Smith, P.J. (eds), *Le paradoxe en linguistique*, Genève, Droz, 39-57

volets différents, le premier concernant l'existence de l'événement décrit, alors que le second concerne l'existence de l'objet de l'action. La description aussi bien que la résolution du paradoxe passent par ces deux volets. Si l'on commence par l'existence de l'événement décrit et si l'on en revient aux exemples (2) et (3), on voit que (2a), au passé progressif, implique (2b) au passé composé : en d'autres termes, le fait que Marie ait été en train de faire telle ou telle action implique que Marie a fait telle ou telle action. Par contre, (3a), au passé progressif, n'implique pas (3b), au passé composé: ici, le fait que Marie ait été en train d'accomplir telle ou telle action n'implique pas que Marie ait accompli telle ou telle action. De même, (2a) et (2b) impliquent l'existence de l'objet que Marie était en train de pousser, alors que (3a), à la différence de (3b), n'implique pas l'existence de l'objet que Marie était en train de construire.

Bien évidemment ces deux volets du paradoxe ne sont pas indépendants l'un de l'autre : si (3a) n'implique pas (3b), c'est parce que (3a) n'implique pas l'existence de l'objet construit alors que (3b) implique l'existence de cet objet. La différence entre le couple (2a)-(2b) d'une part et le couple (3a)-(3b) de l'autre, aussi bien qu'à l'intérieur du second couple, a pour racine commune la combinaison du sémantisme du verbe qui indique que l'événement qu'il décrit appartient à la classe des accomplissements plutôt qu'à celle des achevements et l'aspect véhiculé par le progressif qui indique que l'événement décrit est en cours. Si (3b) implique (alors que (3a) n'implique pas) l'existence de la maison construite par Marie, c'est parce que le temps employé en (3b), à savoir le passé composé, indique que l'événement décrit est achevé, i.e. la maison est construite.

Décrit de cette façon, on pourrait se demander ce qu'il reste du paradoxe : après tout, quoi de plus naturel que de ne pouvoir déduire du fait qu'un événement duratif est en train de se produire qu'il s'est déjà produit ? Il a pu s'interrompre pour une raison ou pour une autre et dès lors son objet peut ne pas exister. C'est cependant précisément cet aspect ontologique qui, comme nous le verrons par la suite, pose véritablement problème.

2. Le paradoxe de l'imperfectif du point de vue événementiel

Comme nous l'avons vu précédemment, le paradoxe de l'imperfectif a deux volets, un volet que je dirai *événementiel* et un volet que je dirai *objectal*. Dans la mesure où le paradoxe du progressif est né et a été principalement étudié du point de vue du

(1996), in Landheer, R. & Smith, P.J. (eds), *Le paradoxe en linguistique*, Genève, Droz, 39-57

temps, c'est l'aspect événementiel qui a été le plus discuté. Je vais rappeler rapidement ici les solutions qui ont été proposées à l'aspect événementiel du paradoxe, sans les discuter dans le détail. Ce n'est en effet pas tant l'aspect événementiel qui m'intéressera ici que l'aspect objectal.

Comme nous l'avons vu plus haut, l'analyse qui fait d'une phrase au progressif une phrase vraie à l'instant t ssi la phrase correspondante non progressive est vraie tout au long d'un intervalle qui inclut l'instant t conduit au paradoxe de l'imperfectif et est donc inadéquate. Tout le problème est donc de savoir comment on peut rendre compte du progressif et de ses relations avec les autres temps verbaux sans pour autant tomber dans le paradoxe de l'imperfectif. Dowty (1979) a proposé une analyse alternative, très proche de la précédente par certains côtés, mais formulée en termes de *mondes d'inertie*, un monde d'inertie étant un monde possible qui est exactement comme le monde réel jusqu'au moment considéré, à ceci près que les événements y suivent leur cours normal et n'y sont pas interrompus. Supposons par exemple que, dans le monde réel, Marie était en train de construire une maison, lorsqu'elle a été foudroyée. Dans le ou les mondes d'inertie correspondants, les événements sont exactement les mêmes, à ceci près que la foudre ne la frappe pas et qu'elle achève de construire sa maison. En d'autres termes, la vérité de (3a) dans le monde réel n'implique pas celle de (3b) dans le monde réel, elle implique celle de (3b) dans un monde d'inertie quelconque et on voit, malgré la différence de technique, la proximité entre cette analyse et l'analyse classique évoquée plus haut. L'originalité de l'approche de Dowty réside donc uniquement dans le déplacement qu'elle opère, le problème du progressif devenant un problème modal, directement lié à la notion de possibilité. L'analyse de Dowty rencontre néanmoins certaines difficultés, liées à la proximité entre le monde réel et le ou les mondes d'inertie. Si Marie est en train de traverser la rue à l'instant t et si elle est renversée par un camion à l'instant $t+1$, dans le monde d'inertie correspondant, le même camion sera présent et on ne voit pas pourquoi les événements ne se dérouleraient pas de la même façon.

Parsons (1990), par contre, propose une analyse alternative du progressif, basée sur les événements. Selon lui, le problème du progressif n'est pas celui de ce qui se serait passé si les événements présents n'avaient pas été interrompus, mais purement et simplement celui des événements présents. Son analyse fait usage de la distinction, pour un événement, entre *se poursuivre* (*hold*) et *culminer* (*culminate*) : la distinction entre se poursuivre et

(1996), in Landheer, R. & Smith, P.J. (eds), *Le paradoxe en linguistique*, Genève, Droz, 39-57

culminer est particulièrement claire en ce qui concerne les événements d'accomplissement, comme, précisément, construire, c'est-à-dire les événements qui ont un développement. Dans ce cas, la partie développement correspond au fait que l'événement se poursuive et la partie conclusion au fait que l'événement culmine. On remarquera que, selon Parsons, un tel événement ne culmine pas nécessairement, i.e. Marie peut être en train de construire une maison sans jamais arriver au bout de sa tâche. Il y a aussi d'autres événements, les événements d'achèvement (gagner une course, par exemple) : à la différence des précédents, il n'est pas certain qu'ils aient un développement, ce qui expliquerait les jugements négatifs souvent portés sur les énoncés au progressif qui les décrivent. Par contre ils culminent. Il y a enfin les états, auxquels la notion de culmination ne s'applique pas, mais auxquels la notion de poursuite s'applique.

Dès lors, l'analyse que Parsons propose pour le progressif est simple : dans une phrase non progressive, l'événement désigné par le verbe doit culminer ; une phrase progressive, par contre, transforme le verbe d'événement qu'elle contient éventuellement en verbe d'état. La vérité de la phrase progressive ne requiert donc pas que l'événement décrit culmine, mais seulement qu'il se poursuive. Comme, d'autre part, Parsons admet qu'un événement (notamment un événement d'accomplissement) existe dès qu'il se poursuit et même s'il ne culmine pas, le problème est réglé en ce qui concerne les énoncés progressifs : (3a) est vrai, même si (3b) ne l'est pas et il n'y a pas de raison, dans cette analyse, que (3a) implique de quelque façon (3b)². Dans cette perspective, le paradoxe de l'imperfectif est une illusion engendrée par l'analyse classique plutôt qu'une réalité. Mais en va-t-il bien ainsi ?

3. L'analyse événementielle : une fausse solution ?

La réponse à cette question passe par la validité ou l'invalidité de la solution de Parsons. Or cette solution rencontre deux obstacles importants, indiqués par Parsons lui-même (1990 : 172-176) : le premier correspond aux *processus absents* (*absent processes*) et le second aux *objets inachevés* (*unfinished objects*). Le problème des processus absents correspond aux phrases au progressif qui décrivent un processus difficile à préciser, comme (5) :

(5) Jean est en train de faire de moi un milliardaire.

(1996), in Landheer, R. & Smith, P.J. (eds), *Le paradoxe en linguistique*, Genève, Droz, 39-57

Parsons, à la suite de Dowty à qui il emprunte cet exemple, reconnaît que cette phrase, si elle est vraie, pourrait décrire un grand nombre d'actions ou d'événements différents. Cependant, selon Parsons, le problème n'est pas ici celui du progressif, mais celui du caractère causatif- inchoatif de la phrase. En d'autres termes, la vérité d'une phrase comme (5) passe à la fois par la notion de causalité et par celle d'état final et l'action désignée par la phrase peut être difficile à décrire. Cela ne constitue cependant pas, d'après Parsons, un contre-exemple à son analyse événementielle du progressif.

La seconde objection a trait aux objets des événements décrits : comme nous l'avons vu avec les exemples (2) et (3), si Marie est en train de pousser un chariot, c'est qu'il existe un chariot qu'elle est en train de pousser. Pour autant, si Marie est en train de construire une maison, peut-on dire qu'il existe une maison que Marie est en train de construire ? Pire encore, si Marie est foudroyée alors qu'elle est en train de construire sa maison, y a-t-il une maison qu'elle était en train de construire ? La réponse de Parsons est positive : elle passe par l'existence d'objets incomplets, inachevés. Selon Parsons, le problème n'est pas ontologique : en effet, si la maison de Marie en était au stade des fondations, il y a bien un objet dont l'existence n'est pas en question. Il n'y a donc pas ici de problème d'existence, mais plutôt un problème de dénomination : l'objet existant mérite-t-il le nom de *maison* ? Si, comme Parsons, on admet qu'un objet peut être inachevé et être cet objet néanmoins, alors on répondra de façon positive.

Les réponses de Parsons sont-elles entièrement convaincantes ? Il a certainement raison, dans un cas comme dans l'autre, lorsqu'il dit que les problèmes en question ne sont pas directement liés au progressif : pour autant, ces problèmes ne mettent-ils réellement pas en question son analyse ?

Il me semble que si, pour une raison simple : le commentaire que fait Parsons des exemples comme (5) peut se généraliser à de grand nombre d'exemples, entre autres à des exemples où interviennent des verbes comme *construire*, *faire*, etc. Dire que Marie est en train de construire une maison, cela peut aussi correspondre à un grand nombre d'activités différentes, qui vont du fait que Marie fasse les plans jusqu'au fait que Marie construise sa maison de ses propres mains ou la fasse construire par une entreprise, etc. A y bien regarder, il n'est pas certain que l'action de construire une maison soit beaucoup plus précisément circonscrite que celle de faire la fortune d'autrui ou la sienne

(1996), in Landheer, R. & Smith, P.J. (eds), *Le paradoxe en linguistique*, Genève, Droz, 39-57

propre. Ce qui semble commun à tous ces cas, et ici l'analyse de Parsons semble juste, c'est le caractère causatif de l'événement décrit, ce caractère causatif suffisant à le définir : faire d'autrui un milliardaire, c'est effectuer l'acte (ou la suite d'actes) quel qu'il soit qui permettra de passer d'une situation où autrui n'est pas un milliardaire à la situation où il est un milliardaire ; construire une maison, c'est effectuer l'acte (ou la suite d'actes) qui permettra de passer d'une situation où il n'y a pas de maison à une situation où il y a une maison. En d'autres termes, si l'on refuse de définir l'événement décrit par un verbe d'événement (et non par un verbe d'état, bien entendu) comme le passage d'un état à un autre (d'un état initial à un état final), dans de nombreux cas on échouera purement et simplement à déterminer de quel événement il s'agit.

Enfin, on remarquera que les problèmes soulevés par Parsons, que ce soit celui des événements absents ou celui des objets inachevés, participent d'un même problème linguistique général : celui du flou linguistique.

4. Le flou linguistique : dans le monde, dans la conception du monde ou dans la langue

Il faut tout d'abord remarquer que le problème des termes flous est un problème très général en linguistique : il ne touche pas seulement la désignation des événements, c'est-à-dire, grossièrement, les verbes, mais aussi la désignation des objets, c'est-à-dire les noms communs. C'est d'ailleurs à partir du problème des noms qu'il a été le plus souvent examiné. On remarquera cependant que les différentes hypothèses proposées s'appliquent aussi au problème des verbes, dès lors que l'on considère, à la suite de Davidson (1980) et comme le fait Parsons, que les événements sont des individus au même titre que le sont les objets.

Confronté au flou, le linguiste peut faire au moins trois hypothèses³ :

- (i) le monde est vague et le langage reflète, au moins partiellement, cette propriété du monde ;
- (ii) le monde n'est pas vague mais la perception que nous en avons l'est et le langage reflète cette propriété de notre perception du monde ;
- (iii) le monde n'est pas vague et la perception que nous en avons ne l'est pas non plus : c'est le langage qui est vague.

(1996), in Landheer, R. & Smith, P.J. (eds), *Le paradoxe en linguistique*, Genève, Droz, 39-57

Pour distinguer ces trois hypothèses, j'appellerai la première l'hypothèse *philosophique*, la seconde l'hypothèse *psychologique* et la troisième l'hypothèse *linguistique*. Parsons rejette la première hypothèse de façon assez claire, me semble-t-il, lorsqu'il remarque que le problème n'est pas un problème ontologique : l'existence d'objets n'est pas en cause et il n'y a pas de raison de penser que la délimitation des objets le soit. La seconde hypothèse est en elle-même impossible à défendre ou à attaquer, mais on remarquera qu'elle suppose que nous soyons prêts à accepter l'hypothèse philosophique : elle partirait (si elle était exacte), comme l'hypothèse philosophique, du fait que nous percevons le monde à raison (hypothèse philosophique) ou à tort (hypothèse psychologique) comme vague. Reste donc la troisième hypothèse : nous percevons le monde de façon précise et il est lui-même "déterminé", mais le langage est flou. On remarquera que cette hypothèse est précisément l'hypothèse de Parsons lorsqu'il répond aux deux difficultés que sont pour son analyse les événements absents et les objets inachevés. J'ai indiqué plus haut les difficultés qu'elle rencontre, dans ce cas particulier au moins⁴ : ces difficultés sont suffisantes, me semble-t-il, pour que l'on cherche une quatrième solution.

5. Le flou : une hypothèse pragmatique

Cette quatrième solution peut, je crois, être formulée de la façon suivante :

(iv) ni le monde, ni la perception que nous en avons, ni le langage ne sont intrinsèquement flous : plutôt, c'est l'usage que nous faisons du langage qui est parfois flou.

Cette quatrième hypothèse, que l'on peut appeler hypothèse *pragmatique*, repose sur une conception tout à la fois particulière et forte de la pragmatique : elle suppose en effet que soit clairement distingué le langage et l'usage qui peut en être fait. Elle a pour base, en ce qui me concerne tout au moins, la théorie de Sperber et Wilson, où une telle distinction est fermement tracée, la linguistique recouvrant les domaines traditionnellement attribués à la phonologie, à la syntaxe et à la sémantique, alors que la pragmatique utilise les données fournies par la linguistique mais a un fonctionnement autonome.

Dans la pragmatique de Sperber et Wilson (1986/1989), autrement appelée *théorie de la pertinence*, on distingue les énoncés littéraux des énoncés non littéraux sur la base de la

(1996), in Landheer, R. & Smith, P.J. (eds), *Le paradoxe en linguistique*, Genève, Droz, 39-57

similitude plus ou moins grande entre la pensée que le locuteur entendait exprimer et l'énoncé qu'il a utilisé à cet effet. Dans un certain nombre de cas (les plus répandus, les énoncés littéraux étant l'exception plutôt que la règle), un locuteur choisira d'énoncer un énoncé moins que littéral, en général pour des raisons qui ont à voir avec la pertinence. L'exemple donné par Sperber et Wilson (1986b, 18-19) est du même type que (6) :

- (6) A : "Où habites-tu ?"
 B : "J'habite à Paris".

Comme le font remarquer Sperber et Wilson, la réponse de B peut ne pas être littéralement vraie : B peut habiter à Neuilly, juste de l'autre côté des limites de Paris *intra muros*. Il peut néanmoins répondre qu'il habite Paris, pour éviter à son interlocuteur des efforts de traitement inutile : en effet, et c'est ici que la notion de similitude entre la pensée et l'énoncé intervient, A tirera de l'énoncé de B un certain nombre de conclusions parfaitement exactes (sur le fait, notamment que B mène une vie de Parisien), conclusions que l'on peut tirer de cet énoncé conjointement au contexte, et évitera à A de tirer des conclusions inexactes (comme par exemple, que B mène une vie de banlieusard). La similitude entre l'énoncé et la pensée, deux représentations à forme propositionnelle selon Sperber et Wilson, est fonction du nombre d'implications communes à l'énoncé et à la pensée, interprétées par rapport à un même contexte. Dans cette optique, la littéralité connaît des degrés, selon le degré de similitude (le nombre d'implications analytiques et contextuelles communes) entre la pensée et l'énoncé qui la représente.

Je défendrai ici, comme je l'ai déjà fait (cf. Reboul 1989 et Moeschler & Reboul 1994, chap. 14), l'hypothèse selon laquelle le flou n'est ni dans le monde, ni dans la perception du monde, ni dans le langage, mais dans l'usage qui est fait du langage.

6. Le progressif et les "événements absents"

On peut proposer, dans le cadre de l'hypothèse que je viens d'exposer, une analyse des "événements absents" : dans cette perspective, les événements absents sont une fiction. En d'autres termes, il n'y a pas de raison d'admettre que l'usage du progressif transforme un événement d'accomplissement (développement + culmination) en un état (poursuite), c'est-à-dire qu'il n'y a pas de raison de penser que le progressif ferait d'un événement d'accomplissement un événement qui ne se définirait pas par le rapport entre un état de choses initial et un état de

(1996), in Landheer, R. & Smith, P.J. (eds), *Le paradoxe en linguistique*, Genève, Droz, 39-57

choses final. Reprenons les exemples en (3), que je rappelle ici par commodité :

- (3) a. Marie était en train de construire une maison.
b. Marie a construit une maison.

Le verbe en (3a) et en (3b) s'analysera de la même façon comme décrivant un événement qui se définit comme le passage (causal) entre une situation où il y a absence de maison et une situation où il y a une maison. Dans cette optique, c'est le même événement que décrivent les deux énoncés, mais la différence d'aspect entre le passé composé et le progressif ne permet pas de tirer les mêmes conclusions de l'un et de l'autre. On analysera (3a & b) comme :

(3') Il existe un événement **construire une maison**, tel que cet événement se produit à t et à $t-1$ il n'existe pas de maison et à $t+1$ il existe une maison.

Il y a un certain nombre de faits à remarquer à propos de cette formule : d'une part, elle implique que le même événement est décrit en (3a) et en (3b) ; d'autre part, elle définit cet événement comme le passage entre un état de choses initial ($t-1$) et un état de choses final ($t+1$) ; enfin, elle n'interdit pas qu'un quelconque des trois moments considérés ($t-1$, t et $t+1$) soit divisible. La différence entre (3a) et (3b) n'est donc pas une différence dans la définition de l'événement décrit, elle reste cependant une différence dans les implications que l'on peut tirer de l'un et l'autre des deux énoncés : l'impossibilité de déduire de (3a) l'existence de la maison construite par Marie, et la possibilité de déduire de (3b) l'existence de cette maison.

A partir de là, on peut, à première vue, proposer deux hypothèses. Dans la première hypothèse, on explique la possibilité où l'impossibilité de déduire l'existence de la maison construite par Marie par l'existence de temps de référence différents : dans le cas de (3b), $t+1$ s'est déjà produit et on peut déduire de (3b) l'existence de la maison construite par Marie, alors que dans le cas de (3a), $t+1$ ne s'est pas encore produit et qu'on ne peut donc pas en déduire l'existence de cette maison. On remarquera cependant que cette hypothèse nous ramène à l'hypothèse de Parsons sur les maisons inachevées et les événements absents, hypothèse dont nous avons déjà vu les difficultés.

On peut, me semble-t-il, éviter ces difficultés en proposant une analyse alternative du progressif, qui en ferait quelque chose comme un modificateur du verbe, du même type que certains

(1996), in Landheer, R. & Smith, P.J. (eds), *Le paradoxe en linguistique*, Genève, Droz, 39-57

modificateurs portant sur les noms communs. Je pense ici à deux “séries” de modificateurs, les modificateurs du type *faux, pseudo-, jouet*, etc. et les modificateurs temporels⁵ du type *ex-, futur, ancien*, etc. On se rappellera que Clark a consacré un article (cf. Clark 1986) aux modificateurs de ce type où elle propose une typologie basée sur les modifications que ces morphèmes imposent sur l’extension du nom auquel ils s’appliquent. Elle distingue trois possibilités majeures⁶ :

- (i) la coïncidence totale entre l’extension du nom N et du nom modifié N’ ;
- (ii) l’inclusion, dans un sens ou dans l’autre, de l’extension du nom N et de celle du nom modifié N’ ;
- (iii) la non-équivalence et la non-inclusion entre l’extension du nom N et celle du nom modifié N’, qui peuvent cependant avoir une intersection différente de l’ensemble nul.

Je voudrais ici suggérer que le progressif agit comme un modificateur qui porterait, non sur l’extension du verbe qu’il modifie (l’événement décrit et qui rend vraie la phrase est le même), mais sur l’ensemble des implications que l’on peut tirer de l’emploi de ce verbe dans une phrase. Le progressif, dans cette optique, serait un modificateur qui imposerait la non-coïncidence et entre l’ensemble E des implications que l’on peut tirer d’un verbe d’accomplissement au non-progressif et l’ensemble E’ des implications que l’on peut tirer du même verbe d’accomplissement au progressif. Cette non-coïncidence n’exclurait pas l’inclusion et E’ se verrait ainsi inclus dans E, la différence entre l’un et l’autre étant, respectivement, la présence et l’absence d’une implication sur l’existence de l’objet concerné par l’événement décrit.

En d’autres termes, deux énoncés comme (3a) et (3b) décrivent le même événement, mais la présence du progressif en (3a) bloque l’inférence vers l’existence d’une maison construite par Marie. Ainsi, pour que (3a) et (3b) soient vrais, il faut et il suffit que (3a) et (3b) décrivent le même événement, mais que l’on ne puisse pas tirer de (3a) toutes les implications que l’on peut tirer de (3b). On remarquera que cette analyse n’est pas pragmatique : c’est au niveau du sens des phrases et de la différence entre les implications **analytiques** que l’on peut tirer de l’une et de l’autre que se situe l’analyse.

7. Les conséquences de l’analyse du progressif comme modificateur

(1996), in Landheer, R. & Smith, P.J. (eds), *Le paradoxe en linguistique*, Genève, Droz, 39-57

Cette analyse a un certain nombre de conséquences qui me paraissent souhaitables :

(i) elle n'implique pas qu'un événement reçoive une définition différente suivant que la phrase qui le décrit est au progressif ou est au non-progressif : i.e. elle n'implique pas que l'intension du verbe soit différente dans un cas et dans l'autre ;

(ii) elle n'implique pas non plus qu'un événement ait une extension différente lorsqu'il est décrit par une phrase au progressif ou par une phrase au non-progressif : dans tous les cas, la vérité **littérale** de la phrase passe par le même état de faits (ou par le même ensemble d'états de faits) ;

(iii) elle implique seulement la non-coïncidence entre l'ensemble des implications analytiques de la phrase au progressif et l'ensemble des implications analytiques de la phrase au non-progressif.

Elle rencontre cependant à première vue quelques difficultés importantes :

(i) si l'événement décrit par la phrase au progressif doit s'être totalement déroulé pour que la phrase soit vraie, et si les mêmes conditions de vérité s'appliquent aux phrases au non-progressif, on ne voit pas pourquoi le locuteur a choisi d'employer la première plutôt que la seconde ;

(ii) si, dans certains cas, une phrase au progressif peut être employée alors que l'événement s'est produit dans son intégralité (i.e. il a culminé, dans la terminologie de Parsons), il y a des cas dans lesquels le progressif est choisi précisément parce que l'événement ne s'est pas déroulé dans sa totalité (i.e. il n'a pas culminé) : l'analyse ne rend pas compte de ce type de cas ;

(iii) pour la même raison, elle ne répond pas au problème des objets inachevés ;

(iv) elle ne fait pas de différence entre progressif présent ou futur et progressif passé, alors que le paradoxe de l'imperfectif ne concerne, à première vue, que le progressif passé ;

(v) elle s'appuie sur la notion de causalité pour décrire les événements d'accomplissement et la notion de causalité est

(1996), in Landheer, R. & Smith, P.J. (eds), *Le paradoxe en linguistique*, Genève, Droz, 39-57

notoirement difficile à définir ou à décrire de façon pleinement satisfaisante.

Je vais essayer de répondre aux quatre premiers problèmes dans les paragraphes qui suivent. Par contre, je ne répondrai pas ici directement au problème de la causalité⁷ : je me contenterai d'indiquer pourquoi il me semble que, quelles que soient les difficultés qu'elle soulève, la notion de causalité est indispensable.

8. Le choix du progressif

L'analyse proposée au § 6 impose, pour qu'une phrase décrivant un événement soit vraie, que cet événement culmine, et ceci vaut pour une phrase au progressif aussi bien que pour une phrase au non-progressif. Tout ce que dit cette analyse, c'est, en effet, que l'existence de l'objet (ou d'une situation finale distincte de la situation initiale) ne peut pas être déduite d'une phrase au progressif pour les verbes d'accomplissement. Cette analyse s'applique sans problème aux phrases au progressif qui décrivent un événement qui s'est totalement déroulé, mais elle échoue à justifier le choix de la forme progressive de préférence à la forme non progressive. Je voudrais d'abord signaler ici que le choix de telle expression plutôt que de telle autre, s'il s'explique au moins partiellement par la sémantique (les conditions de vérité) des phrases ou des expressions concernées, est une question d'usage de la langue qui ressortit à la pragmatique et non à la linguistique *stricto sensu*.

Pourquoi, si les deux formes ont la même condition de vérité, le locuteur choisit-il l'une plutôt que l'autre ? D'après l'analyse donnée plus haut, le seul motif de ce choix doit être trouvé dans la différence entre les implications de l'une et l'autre phrases, i.e. dans le fait que la phrase au progressif n'implique pas l'existence de l'objet ou de la situation finale concernée. Dès lors, on peut, me semble-t-il, proposer l'hypothèse suivante : le locuteur choisit de décrire un événement au progressif s'il ne veut pas s'engager sur la vérité de l'implication analytique qui découlerait de la phrase correspondante au non-progressif. On remarquera que ce refus d'engagement peut correspondre à des situations différentes : le locuteur peut ne pas avoir vu la culmination de l'événement⁸ et ne pas savoir si l'implication analytique que l'on tirerait de la phrase non progressive est ou n'est pas vraie ; le locuteur peut pour une raison ou pour une autre ne pas laisser à son interlocuteur la possibilité d'inférer cette implication analytique. Ainsi, si Pierre parle de Marie à Jean, mais veut que Jean, pique-assiette sans

(1996), in Landheer, R. & Smith, P.J. (eds), *Le paradoxe en linguistique*, Genève, Droz, 39-57

scrupule, ignore que Marie a une maison, il peut lui dire (sans mentir) :

(7) La dernière fois que je l'ai vue, Marie était en train de construire une maison.

9. Le progressif et les événements qui ne culminent pas

D'après l'analyse proposée au § 6, les conditions de vérité d'une phrase au progressif, comme celles d'une phrase au non-progressif, imposent que l'événement se soit produit dans sa totalité, ou, dans la terminologie de Parsons, qu'il ait culminé. Pourtant, dans un certain nombre de cas, le locuteur emploie une phrase au progressif pour décrire un événement qui n'a pas culminé et dont il sait qu'il n'a pas culminé. Dans ce cas, il emploie donc une phrase littéralement fautive. Comment peut-on expliquer ce fait ?

C'est ici, à mon sens, que l'analyse proposée par Sperber et Wilson (et rapidement exposée plus haut) des phrases approximatives prend toute son importance : on se souviendra que Sperber et Wilson décrivent la communication approximative comme le cas le plus courant de la communication non-littérale. L'exemple (6) illustre la communication approximative non-littérale dont Sperber et Wilson disent qu'elle est la plus fréquente dans la conversation. Je voudrais avancer l'hypothèse selon laquelle le choix d'une phrase au progressif, aussi fautive qu'une phrase au non-progressif, dans les cas où l'événement n'a pas culminé, s'explique par des considérations pragmatiques directement liées à la pertinence. Que le locuteur choisisse une phrase au progressif ou une phrase au non-progressif lorsqu'il sait que l'événement qu'il décrit n'a pas culminé, il produira un énoncé littéralement faux : mais, d'une part, pour décrire l'événement considéré, il n'y a pas d'autre formule qui conviendrait mieux et d'autre part la phrase progressive a l'avantage de bloquer l'inférence vers l'existence d'un état final que la phrase au non-progressif imposerait. Dans cette optique, un locuteur qui voudrait décrire les activités de Marie, avant qu'elle n'outrepasse son crédit bancaire, pourrait dire (3a), mais pas (3b) :

- (3) a. Marie était en train de construire une maison.
b. Marie a construit une maison.

(3a) et (3b) sont littéralement fautes, mais (3b) implique l'existence d'une maison construite par Marie, alors que (3a) n'implique rien de tel. (3a) a par ailleurs un certain nombre

(1996), in Landheer, R. & Smith, P.J. (eds), *Le paradoxe en linguistique*, Genève, Droz, 39-57

d'implications analytiques vraies (Marie a fait des plans, Marie a pris un entrepreneur, etc.).

10. Les objets inachevés

Dans cette optique, le problème des objets inachevés se pose très différemment : si un énoncé au progressif n'implique pas l'existence de l'objet, il n'y a plus de raison, contrairement à ce qui était nécessaire dans l'analyse de Parsons, de postuler l'existence d'objets incomplets ou inachevés. L'objet apparaît dans la phrase parce qu'il fait partie de la description de l'événement⁹ (on se rappellera que l'intension des verbes au progressif et au non-progressif est la même), mais cela n'implique pas son existence. La phrase au progressif, dans les cas où l'événement n'a pas culminé et où le locuteur le sait, est choisie pour les raisons indiquées au paragraphe précédent.

11. Le progressif présent et le progressif futur

Parsons lui-même répond au problème de l'éventuelle asymétrie entre le progressif passé d'une part et le progressif présent ou futur de l'autre. D'après lui, on peut rejeter cette asymétrie qui n'est qu'illusoire (Parsons 1990 : 169. Je traduis) : "Dans des termes crus, si Marie est en train de construire une maison maintenant, alors il sera vrai à un moment quelconque dans le futur que Marie a construit une maison. Mais il se peut qu'elle ne finisse jamais. Si Marie était frappée par la foudre alors que la maison n'est qu'à moitié construite, nous dirions néanmoins qu'elle était en train de construire une maison quand la foudre l'a frappée, mais nous ne dirions jamais qu'elle a construit une maison". Je ne vois pas de raison de contester l'analyse de Parsons sur ce point.

12. La nécessité d'une analyse causale

La nécessité d'une analyse causale, qui, dans l'optique présentée ici, consiste à définir le contenu sémantique d'un verbe d'accomplissement comme la cause du passage entre un état initial et un état final, a été mise en évidence à partir du problème des "événements absents", soulevé par Parsons à la suite de Dowty. Je crois avoir montré que ce problème est beaucoup plus général qu'on ne pourrait le croire à première vue. C'est particulièrement frappant pour l'exemple canonique du paradoxe de l'imperfectif, *construire une maison* : Marie peut construire une maison en tant qu'individu, pour elle-même, et, dans ce cas, elle peut, soit la construire de ses propres mains, soit en confier la construction à

(1996), in Landheer, R. & Smith, P.J. (eds), *Le paradoxe en linguistique*, Genève, Droz, 39-57

des professionnels ; elle peut être elle-même une professionnelle de la construction, et construire une maison en tant qu'architecte, qu'entrepreneur ou même qu'ouvrier d'un métier de la construction ou d'un autre. Dans tous ces cas, l'événement décrit sera bien différent¹⁰. On remarquera que cette indétermination relative se retrouve dans d'autres cas : on peut douter que l'événement décrit par *faire un gâteau* soit le même (ou du même type) dans le cas d'une tarte aux pommes et dans celui d'une charlotte aux fraises. Faut-il pour autant renoncer complètement à attribuer un contenu lexical aux verbes d'accomplissement ou, tout au moins, à certains d'entre eux ?

La solution passe, à mon sens, par une définition sémantique causale, certes incomplète, mais qui indique au moins quel(s) type(s) d'événements sont susceptibles d'être décrit par le SV : les événements qui à partir d'un état initial donné produisent un état final donné. En d'autres termes, ce qu'il y a de plus précis, dans ce type de verbe, c'est l'état de choses dont on part et celui auquel on en arrive si le verbe est utilisé dans une phrase vraie. On notera que cette proposition n'interdit en rien qu'une phrase où apparaît un prédicat désignant un événement d'accomplissement se voit attribuer pour référent un événement ou un type d'événement précis. On peut, dans une perspective pragmatique, supposer que c'est le contexte qui permet de compléter les informations lexicales données par le prédicat pour déterminer un événement ou un type d'événement précis.

13. Conclusion : la causalité et le changement

Enfin, l'analyse causale des prédicats désignant un événement d'accomplissement permet de justifier la notion de changement, qui n'est pas sans importance pour l'analyse des événements d'accomplissement et pour le paradoxe du progressif. L'analyse causale proposée précédemment suppose une asymétrie entre le commencement ($t-1$, dans les formules indiquées plus haut) et la fin ($t+1$). Cette asymétrie n'est pas de nature purement philosophique, puisqu'elle se retrouve, toutes choses étant égales par ailleurs, dans l'asymétrie entre le futur et le non-futur. La notion de changement soulève quelques questions : celle de la détermination de l'instant du changement (le début ou la fin du processus) et celles de l'atomicité et de la continuité temporelle. Comme le dit Nef, dans un article consacré à la logique du changement (Nef 1985 : 100), "Le choix entre l'atomicité vs. la discrétion du temps prend la forme d'un dilemme connu : l'atomicité nous fait échapper aux apories zénoniennes¹¹ mais nous rend incompréhensible un changement graduel et la continuité

(1996), in Landheer, R. & Smith, P.J. (eds), *Le paradoxe en linguistique*, Genève, Droz, 39-57

nous plonge dans des apories dont le but est de nier la possibilité d'un changement réel : soit le changement graduel est incompréhensible, soit il est une pure illusion". La solution aristotélicienne, on s'en souviendra, passe précisément par l'asymétrie entre le commencement et la fin. Or, et c'est ici que le problème se pose pour Parsons, supposer comme il le fait que le progressif transforme un événement d'accomplissement en état (c'est-à-dire renoncer à ce que l'événement culmine) revient à renoncer à la "fin", c'est-à-dire à se priver de la possibilité du changement (on n'a plus qu'une suite d'événements atomiques et Marie ne construira jamais sa maison). Si le progressif implique seulement qu'un état se poursuit, mais ne permet pas qu'il culmine, rien n'aura changé et il n'y aura pas d'état initial et d'état final différents l'un de l'autre : dans les cas où le progressif est utilisé et où l'action touche effectivement à son but (Marie construit sa maison), il devient impossible d'expliquer l'existence de l'état final.

Ainsi, on le voit, la causalité est indispensable pour l'analyse des prédicats qui désignent des événements d'accomplissement : d'une part, elle permet de leur attribuer un contenu sémantique qui, conjointement à des éléments du contexte, permet de déterminer l'événement ou le type d'événement décrit ; d'autre part, l'asymétrie entre la notion de commencement et celle de fin permet de rendre compte du changement. Le fait d'analyser le progressif comme un modificateur qui change l'extension du prédicat et qui modifie les implications analytiques des phrases où le prédicat ainsi modifié apparaît permet de résoudre le paradoxe du progressif sans priver le prédicat de son sens et interdire de lui attribuer pour référent un événement ou un type d'événement précis.

Notes

¹. Un certain nombre d'idées développées dans ce texte, notamment l'usage des notions d'état initial et d'état final doivent beaucoup aux discussions que j'ai pu avoir avec mes collègues du C.R.I.N. (notamment Bertrand Gaiffe, Laurent Romary et Fabrice Duermael) que je remercie ici. Je prends cependant l'entière responsabilité des positions adoptées.

². Par contre, il va de soi que (3b) implique (3a) : ceci ne contredit en rien l'analyse de Parsons. Dans cette analyse, en effet, une phrase non progressive doit pour être vraie décrire un événement qui a culminé, même si le fait que cet événement n'ait pas culminé ne falsifie pas la phrase progressive correspondante.

³. Comme nous le verrons, il y en a une quatrième, qui est celle que je retiendrai finalement.

(1996), in Landheer, R. & Smith, P.J. (eds), *Le paradoxe en linguistique*, Genève, Droz, 39-57

⁴. J'ai aussi traité de façon plus générale ce problème, à partir notamment du paradoxe de la calvitie (une version particulière du paradoxe des Sorites). Cf. Reboul 1989.

⁵. Pour une analyse des modificateurs temporels, cf. Reboul 1993.

⁶. Pour l'analyse complète, se reporter à Clark 1986.

⁷. Il sera traité dans un autre article : cf. Reboul à paraître.

⁸. Je décrirai ce cas plus en détail au paragraphe suivant.

⁹. On remarquera d'ailleurs que certains verbes d'état deviennent des verbes d'accomplissement lorsqu'ils s'accompagnent d'un complément.

¹⁰. On remarquera pour autant que le caractère imprécis de l'événement n'est pas du même type que celui que l'on trouve dans les cas de coercion (cf. Pustejovsky 1991, Godard & Jayez 1993) dont voici deux exemples empruntés à Godard & Jayez (1993 : 123) :

(a) J'ai commencé le livre.

(b) Après trois martinis, il se sentait bien.

L'analyse aboutit au développement du SN dénotant un ou des objets en un SN dénotant un ou des événements.

¹¹. Dont on se souviendra qu'elles naissent de l'incompatibilité supposée (par Zénon) entre la divisibilité infinie du temps et le changement.

Bibliographie

Clark, R. (1986), "Predication and paronymous modifiers", *Notre Dame Journal of formal Logic* 27/3, 376-392.

Davidson, D. (1980), *Essays on Actions and Events*, Oxford, Clarendon.

Dowty, D. (1979), *Word Meaning and Montague Grammar*, Kluwer, Dordrecht.

Godard, D. & Jayez, J. (1993), "Le traitement lexical de la coercion", *Cahiers de Linguistique Française* 14, 123-149.

Landman, F. (1992), "The progressive", *Natural Language Semantics* 1/1, 1-32.

Moeschler, J. & Reboul, A. (1994), *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Paris, Le Seuil.

Nef, F. (1985), "Remarques sur la logique du changement", *Recherches sur la philosophie du langage* 5, 99-124.

Parsons, T. (1990), *Events in the Semantics of English*, MIT Press, Cambridge, Mass.

Pustejovsky, J. (1991), "The generative lexicon", *Computational Linguistics* 17, 409-441.

Reboul, A. (1989), "Relevance and argumentation: how bald can you get?", *Argumentation* 3/3, 285-302.

Reboul, A. (1993), "Le poids des pères, le choc des fils : prédicats de phase, modificateurs et identification", in *Cahiers de Linguistique française* 14, 229-246.

Reboul, A. (à paraître), "Causality, time and identity in evolving reference", in Reboul, A. (ed.), *Evolving Reference. Time and Objects*, Amsterdam, Benjamins.

(1996), in Landheer, R. & Smith, P.J. (eds), *Le paradoxe en linguistique*, Genève, Droz, 39-57

Sperber, D. & Wilson, D. (1986), *Relevance. Communication and Cognition*, Basil Blackwell, Oxford. Version française (1989) : *La Pertinence: communication et cognition*, Paris, Minuit.

Sperber, D. & Wilson, D. (1986b): “Façons de parler”, in *Cahiers de Linguistique Française* 7, 9-26.